

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ARRETE DE LA COMMUNE D'ACY-EN-MULTIEN

Par un arrêté municipal d'ouverture de l'enquête publique N°12 Monsieur le Maire d'Acy-en-Multien a ouvert l'enquête publique sur le projet de révision du PLU arrêté de la commune d'Acy-en-Multien.

L'enquête publique se déroulera du mercredi 19 juin 2024 au vendredi 19 juillet 2024 (jusqu'à 18 h)

Il sera procédé à une enquête publique sur les dispositions du projet de révision du plan local d'urbanisme arrêté pour une durée de trente et un (31) jours consécutifs à partir du 19 juin 2024 jusqu'au 19 juillet 2024 (jusqu'à 18 h).

Monsieur Philippe RALUY, exerçant la profession de directeur départemental adjoint DDE 60) a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur titulaire par Mme la Présidente du Tribunal Administratif d'Amiens.

Conformément aux dispositions de l'article R.123-8 du code de l'environnement, le dossier soumis à l'enquête publique comprend les pièces et avis exigés par les législations et réglementations applicables au projet, plan ou programme et notamment :

- Le dossier complet du projet de PLU.
- Les avis émis sur le projet par les personnes publiques associées.
- Le bilan de la concertation.

Le projet de plan local d'urbanisme de la commune d'Acy-en-Multien arrêté, les avis émis sur le projet par les collectivités ou organismes associés ou consultés et le porter à connaissance du préfet ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur seront déposés à la Mairie d'Acy-en-Multien pendant 31 jours consécutifs du 19 juin 2024 jusqu'au 19 juillet 2024 (jusqu'à 18 h) inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire enquêteur qui les visera et les annexera audit registre à l'adresse suivante : Mairie d'Acy-en-Multien, 8 rue de la Libération, 60620 ACY-EN-MULTIEN.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet www.mairie-acyenmultien.fr et les observations pourront être effectuées à l'adresse mail suivante : acyenmultienmairie@orange.fr

Toutes les informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées auprès de la mairie d'Acy-en-Multien.

Pendant l'enquête publique, toute personne peut, sur demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du maire.

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie d'Acy-en-Multien les :

- **Mercredi 19 juin 2024 de 9 h à 12 h,**
- **Samedi 7 juillet 2024 de 9 h à 12 h**
- **Vendredi 19 juillet 2024 de 15 h à 18 h.**

A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 1, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre à Monsieur le Maire d'Acy-en-Multien, son rapport et ses conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée à la Préfète du département de l'Oise et à la Présidente du Tribunal Administratif.

Le public pourra consulter ce rapport et ces conclusions à la mairie et sur le site internet hébergeant le dossier d'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an.